

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

N°24-046

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL-D'ARC

Séance du 27 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-sept septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Val-d'Arc dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de Randens, sous la présidence de Monsieur Hervé GENON, Maire.

Nombre de conseillers :	Date de convocation :	20/09/2024
En exercice : 22	Date d'affichage :	20/09/2024
Présents : 18		
Votants : 18 + 1 pouvoir		

Présents : MM. GENON Hervé - MARTINET Frédéric - MARTINET Jacky - MELLAN Lionel
- MICHELLAND Bruno - RICHARD Denis - RICO-PEREZ José - RIZZON Bruno -
GACHET Roger

Mmes BAZIN Josyane - COMBET Claire - GAZET Véronique - JABOUILLE Martine
JALLIFFIER-VERNE Christelle - MANENTI Remy - PAVIET Laura -
LEGRAND Alexandra - GENON Marie

Excusés :

MM. DELWAL Jean-Luc - BIBOLLET Nicolas
Mmes MASSUTTI Carole - Mme PEREZ Stéphanie (pouvoir à Josyane BAZIN)

A été nommée secrétaire de séance : Véronique GAZET



Objet : Achat parcelles consorts COMBET Charles Commune déléguée de Randens

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'achat de quatre parcelles aux consorts COMBET Charles numérotées B 2721, B 2722, B 2723 et B2716. Toutefois, il est précisé que la parcelle B 2716 ne sera pas acquise dans sa totalité et qu'un géomètre procédera au bornage de cette dernière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des personnes présentes et représentées approuve l'achat de ces parcelles dont les modalités d'acquisition (prix d'achat, bornage etc...) seront fixées ultérieurement.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus

Le secrétaire de séance
Véronique GAZET

Monsieur le Maire
Hervé GENON

